

RAPPORT FINANCIER 2024

PRÉVISIONNEL 2025



PEB

Pour l'eau et la biodiversité !

*Une association qui réalise des actions
concrètes pour préserver la biodiversité !*



LE MOT du TRÉSORIER

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de notre association, qui vous permettra de constater qu'en 2024, l'association a eu besoin de 26 492,51 € pour accomplir l'ensemble des missions qu'elle a réalisées tout au long de l'année afin de satisfaire chaque personne qui a fait appel à ses services. En comparaison, le revenu généré par les 215 adhésions s'élève à 4 300 €.

L'année 2024 est sans doute la plus importante pour l'association depuis sa création, car elle a pu répondre à ses obligations pour pérenniser son engagement dans la lutte contre la prolifération féline, obligeant l'équipement et l'aménagement du local de convalescence, conformément aux normes sanitaires imposées par un arrêté ministériel.

Une dépense de 6 544,85 € qui a particulièrement mis à l'épreuve la trésorerie de l'association cette année, obligeant l'utilisation de l'intégralité de l'épargne pour maintenir l'association active tout au long de l'année.

Parallèlement, une dépense de 4 548,87 € a été engagée pour assurer la gestion des chatons et des chats errants. Ainsi, cette année, le budget consacré à la lutte contre la prolifération féline atteint 11 093,72 €, avec pour objectif de préserver la petite faune et le chat sylvestre.

Cette dépense représente 101,31 % du revenu de 10 950 €, constitué par les adhésions (4 300 €), les dons (3 850 €) et les subventions communales (2 800 €).

C'est donc grâce à l'utilisation de l'épargne (5 836,72 €) et à la recherche de revenus exceptionnels provenant des sponsors (6 070 €) que l'association a pu poursuivre ses actions toute l'année, clôturant son exercice avec seulement 75,15 €. C'est avec cette somme (75,15 €) que l'association doit envisager de débiter l'année, sans épargne et devant répondre à une charge de travail existante et croissante.

Le budget prévisionnel, établi avec soin, prévoit que l'association aura besoin de 19 050 € en 2025 pour réaliser la charge de travail connue, sans tenir compte des imprévus qu'elle connaîtra. De ce budget, seules les subventions communales (4 000 €) seront perçues avec certitude puisque définies par convention. Les adhésions étant incertaines et aléatoires d'une année à l'autre, le Président se prépare donc à devoir rechercher la somme de 15 050 € pour permettre à l'association de réaliser la charge de travail existante, de rester au service de tous tout au long de l'année 2025, de mener à bien ses actions et de faire aboutir ses projets.

En adhérant à l'association (20 € pour l'année), chaque membre lui donne 0,05 € par jour. D'où l'importance pour chaque adhérent de soutenir l'association chaque année par son adhésion et de promouvoir celle-ci autour de lui afin d'encourager le plus grand nombre à la soutenir par l'adhésion !

Les actions de l'association étant conditionnées par ses moyens financiers, et avec des revenus exceptionnels de plus en plus difficiles à obtenir, l'année 2025 s'annonce donc beaucoup plus complexe. L'association devra définir des priorités et son efficacité dépendra de l'engagement de chacun à la soutenir par l'adhésion et/ou le don dès le début de l'année.



Meilleurs vœux à toutes et à tous !

Romain PHILIPPE,
Le Trésorier de l'asso

Romain

Le compte de résultat 2024/ Exercice clos

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60 – Achats	5057,36	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2356,50
- Frais de bureau (encre, papier, timbres ...)	857,86	- Ateliers de fabrication / Foires	2136,50
- Frais de gestion (carburant gestion asso, équipement)	1593,61	- Vente particuliers (5 factures)	220
- Achats matières et fournitures pour les ateliers /foires/Ventes	2289,33	74 - Subventions d'exploitation	2800
- Fournitures pour assemblées générales	316,56	Région(s) :	0
61 - Services extérieurs	305,37	Département(s) :	0
- Assurance	305,37	Commune(s) :	2800
62 - Autres services extérieurs	3789,63	- Ronchamp	250
- Publicité, publication, communication, internet	3756,07	- Lure	500
- Frais bancaires	33,56	- Lyoffans	500
65 - Autres charges de gestion courante	6401,87	- Couthenans	500
- Indemnités du Président	0	- Champagny	500
- Indemnités du Trésorier	0	- La Côte	500
- Indemnités du Secrétaire	0	- Clairegoutte	50
- Gestion des chats et chatons errants	4548,87	75 - Autres produits de gestion courante	4300
- Lutte contre le frelon asiatique	939	- Cotisations tarif individuel (20€) 215 adhésions sur 2024	4300
- Concours maison Biodiversité 2024	296	77 - Produits exceptionnels	17036,01
- Formation des dirigeants pour gestion local ACACED/CERTIBIOCIDE Dés. + nuisibles	618	- Solde Compte Bancaire 2023	181,68
67 - Charges exceptionnelles	10863,13	- Sponsors privés	6070
- Frais des bénévoles (Journées nettoyage, foires, ateliers etc...)	883,64	- Dons adhérents lors de l'adhésion	1870
- Sauvetage faune sauvage	7,89	- Dons adhérents gestion des chats errants	520
- Remboursement des avances de trésorerie	2414,59	- Dons adhérents local de convalescence	1460
- Gestion de 2 chiens errants jusqu'à adoption	762,16	- Remboursement avance gazole trappeurs	210
- Restitution sponsor Abeilles	250	- Remboursement adoptant chiens errants	673,19
- Provision en vue de travaux	0	- Remboursement achats	104,55
- Aménagement et équipement du local de convalescence des chats errants aux normes sanitaires	6544,85	- Remboursement assurance RC	109,87
		- Utilisation de l'épargne	5836,72
TOTAL DES CHARGES	26417,36	TOTAL DES PRODUITS	26492,51
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		+ 75,15	

Le compte de résultat présente toutes les catégories de dépenses. Il permet à chacun de comprendre les besoins de l'association, l'utilisation de son argent et de s'assurer que tous ses dirigeants sont bénévoles.

Il met également en lumière que le budget annuel 2024 de l'association repose à 64,30% sur des revenus exceptionnels (17 036,51 € sur les 26 492,51 €), qui peuvent disparaître d'une année à l'autre.

En parallèle, les subventions communales ne sont pas acquises. Elles sont versées à l'association par les communes durant les 3 années de convention destinées à enrayer la prolifération féline. Passé ce délai, une commune peut décider de ne plus reconduire l'attribution de la subvention à l'association.

Il est donc essentiel de fidéliser les adhérents et de renforcer les revenus fixes, constitués par les adhésions, pour permettre à l'association de se projeter d'une année à l'autre en ayant les moyens d'agir dès le début d'année.

Le bilan 2024

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60 – Achats	5057,36	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	2356,50
- Frais de bureau (encre, papier, timbres ...)	857,86	- Ateliers de fabrication / Foires	2136,50
- Frais de gestion (carburant gestion asso, équipement)	1593,61	- Vente particuliers (5 factures)	220
- Achats matières et fournitures pour les ateliers /foires/Ventes	2289,33	74 - Subventions d'exploitation	2800
- Fournitures pour assemblées générales	316,56	Région(s) :	0
61 - Services extérieurs	305,37	Département(s) :	0
- Assurance	305,37	Commune(s) :	2800
62 - Autres services extérieurs	3789,63	- Ronchamp	250
- Publicité, publication, communication, internet	3756,07	- Lure	500
- Frais bancaires	33,56	- Lyoffans	500
65 - Autres charges de gestion courante	6401,87	- Couthenans	500
- Indemnités du Président	0	- Champagny	500
- Indemnités du Trésorier	0	- La Côte	500
- Indemnités du Secrétaire	0	- Clairegoutte	50
- Gestion des chats et chatons errants	4548,87	75 - Autres produits de gestion courante	4300
- Lutte contre le frelon asiatique	939	- Cotisations tarif individuel (20€) 215 adhésions sur 2024	4300
- Concours maison Biodiversité 2024	296	77 - Produits exceptionnels	17036,01
- Formation des dirigeants pour gestion local ACACED/CERTIBIOCIDE Dés. + nuisibles	618	- Solde Compte Bancaire 2023	181,68
67 - Charges exceptionnelles	10863,13	- Sponsors privés	6070
- Frais des bénévoles (Journées nettoyages, foires, ateliers etc...)	883,64	- Dons adhérents lors de l'adhésion	1870
- Sauvetage faune sauvage	7,89	- Dons adhérents gestion des chats errants	520
- Remboursement des avances de trésorerie	2414,59	- Dons adhérents local de convalescence	1460
- Gestion de 2 chiens errants jusqu'à adoption	762,16	- Remboursement avance gazole trappeurs	210
- Restitution sponsor Abeilles	250	- Remboursement adoptant chiens errants	673,19
- Provision en vue de travaux	0	- Remboursement achats	104,55
- Aménagement et équipement du local de convalescence des chats errants aux normes sanitaires	6544,85	- Remboursement assurance RC	109,87
		- Utilisation de l'épargne	5836,72
TOTAL DES CHARGES	26417,36	TOTAL DES PRODUITS	26492,51
RESULTAT DE L'EXERCICE		+ 75,15	
REPORT SUR 2025		- 75,15	
BILAN		0	

Le bilan fait apparaître le report du résultat de l'exercice 2024 (75€15) sur 2025.

Ce montant (75€15) constitue le budget dont l'association dispose pour débiter l'année !

Il permet aux dirigeants de réaliser qu'ils devront de nouveau intensifier leurs efforts en 2025 pour tenter de trouver les financements nécessaires afin d'honorer le budget prévisionnel, garantissant le fonctionnement de l'association tout au long de l'année

DANS L'INTÉRÊT DE TOUS !

Le budget prévisionnel 2025

CHARGES	MONTANT €	PRODUITS	MONTANT €
60 – Achats	3000	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	3100
- Frais de bureau Encre, papier, timbres (...)	1000	- Ateliers de fabrication / vente de nichoirs sur les foires et aux particuliers	1200
- Frais de gestion (carburant gestion asso, équipement)	1500	- Intervention dans les écoles	900
- Achats matières et fournitures pour les ateliers/foires/ventes	500	- Vente pièges frelons asiatiques	1000
61 - Services extérieurs	1300	74 - Subventions d'exploitation	4750
- Assurance	800	Département(s) :	
- Forfait eau/électricité/chauffage local conval.	500	- Territoire de Belfort	250
62 - Autres services extérieurs	3050	- Haute - Saône	500
- Publicité, publication, communication, internet	3000	Commune(s) :	
- Frais bancaires	50	- Ronchamp	0
65 - Autres charges de gestion courante	7500	- La Côte	500
- Indemnités/ Rmbt de frais du Président	0	- Lure	500
- Indemnités/ Rmbt de frais du Trésorier	0	- Champagny	500
- Indemnités/ Rmbt de frais du Secrétaire	0	- Couthenans	500
- Gestion des chatons errants	1000	- Clairegoutte	500
- Lutte contre le frelon asiatique	4000	- Lyoffans	500
- Concours maison Biodiversité 2025	500	- Plancher-les-mines	500
- Entretien/Équipement local de convalescence	2000	- Plancher-Bas	500
67 - Charges exceptionnelles	4200	75 - Autres produits de gestion courante	6000
- Frais des bénévoles (Journées nettoyage, journées travail, foires, ateliers etc)	800	- Cotisations tarif individuel (20€)	6000
- Provision pour gestion des chats errants	500	77 - Produits exceptionnels	5200
- Provision pour lutte contre le frelon asiatique	1000	- Solde compte Bancaire 2024	25
- Provision restauration du milieu aquatique	1000	- Sponsors privés	1000
- Sauvetage faune sauvage	100	- Dons adhérents	1875
- Formation des dirigeants (TAV+Certi nuisible)	800	- Convalescence chattes errantes	2000
		- Dons adhérents gestion chats errants	500
TOTAL DES CHARGES	19050	TOTAL DES PRODUITS	19050

Le budget prévisionnel aide les dirigeants à définir leurs priorités et à s'organiser pour accomplir les tâches à réaliser durant l'année. Il permet également aux dirigeants de se projeter sur l'année suivante afin de garantir à l'association un fonctionnement adapté à ses revenus.

L'association aura besoin d'au moins 19 050 € pour couvrir tous ses besoins, respecter ses engagements, régler ses frais fixes, honorer ses obligations et satisfaire ses projets.

Face à des charges estimées avec précision, le Président se prépare donc à devoir rechercher la somme de 15 050 € pour permettre à l'association de réaliser ses objectifs.

Commencer l'année sans trésorerie, tout en ayant à honorer une charge de travail existante avec des revenus exceptionnels de plus en plus difficile à trouver, annonce une année plus compliquée pour l'association et ses dirigeants, qui feront de leur mieux pour gérer l'association avec les ressources dont elle disposera.

L'OPEB est la seule association dans son domaine à effectuer un travail de terrain et à demeurer active localement : DONNONS LUI LES MOYENS D'AGIR !

ANNEXE 1

Extrait de compte de décembre 2023

Compte courant au 31.12.2023 / Solde de 181€68 reporté sur 2024

RELEVÉ ET INFORMATIONS BANCAIRES			Caisse 07021	
01 janvier 2024				
€ COMPTE COURANT ASSOCIATION N° [REDACTED] en euros (GD) TITULAIRE(S) : OPEB				
Date	Date valeur	Opération	Débit EUROS	Crédit EUROS
Total des mouvements			2,00	120,00
Réf: 012	SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2023			181,68
QXBAN : QX62 CMCI FR2A XXX HX67 4TW0 F6AF 9JSC XPP			IBAN : FR76 1027 8070 2100 0212 4090 184	

ANNEXE 2

Extrait de compte décembre 2024

Compte courant au 31.12.2024 / Solde de 75€15 reporté sur 2025

RELEVÉ ET INFORMATIONS BANCAIRES			Caisse 07021	
31 décembre 2024				
€ COMPTE COURANT ASSOCIATION N° [REDACTED] en euros (GD) TITULAIRE(S) : ORGANISATION POUR LA PRESERVATION D				
31/12/2024	31/12/2024	VIR INST MME [REDACTED] MME [REDACTED] DE [REDACTED] DON 2024 VG436625170J3301		50,00
Total des mouvements			1.985,49	1.143,44
Réf: 012	SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2024			75,15
QXBAN : QX62 CMCI FR2A XXX HX67 4TW0 F6AF 9JSC XPP			IBAN : FR76 1027 8070 2100 0212 4090 184	

ANNEXE 3

Extrait de compte de décembre 2023

Compte épargne en vue de travaux / Solde de 5836€72 au 31.12.2023

RELEVÉ ET INFORMATIONS BANCAIRES			Caisse 07021	
01 janvier 2024				
€ LIVRET BLEU ASSOCIATION N° [REDACTED] en euros (GE) TITULAIRE(S) : OPEB				
Date	Date valeur	Opération	Débit EUROS	Crédit EUROS
SOLDE CREDITEUR AU 01/12/2023				5.800,00
31/12/2023	01/01/2024	INTERETS 2023 LIVRET BLEU		36,72
Réf: 006	SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2023			5.836,72
			IBAN : FR76 1027 8070 2100 0212 4090 378	

ANNEXE 4

Extrait de compte de décembre 2024

Compte épargne en vue de travaux / Solde de 0 € au 31.12.2024

Le 01.01.2025, 184€56 d'intérêts ont été versés portant le solde de ce relevé à 184€56.

RELEVÉ ET INFORMATIONS BANCAIRES			Caisse 07021	
31 décembre 2024				
€ LIVRET BLEU ASSOCIATION N° [REDACTED] en euros (GE) TITULAIRE(S) : ORGANISATION POUR LA PRESERVATION D				
Date	Date valeur	Opération	Débit EUROS	Crédit EUROS
SOLDE CREDITEUR AU 02/12/2024				500,00
10/12/2024	01/12/2024	VIR COMPTE COURANT ASSOCIATION	500,00	
31/12/2024	01/01/2025	INTERETS 2024 LIVRET BLEU		184,56
Réf: 015	SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2024			184,56
			IBAN : FR76 1027 8070 2100 0212 4090 378	

Budget annuel contrôlé et pré rapport financier proposé à l'approbation du conseil d'administration en date du 26 novembre, au point numéro 3 de l'ordre du jour.

- Nombre de votants : 8
- POUR : 8
- ABSTENTION : 0
- CONTRE : 0



Le pré rapport financier est approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration et sera soumis au contrôle et à l'approbation des vérificateurs aux comptes le 4 janvier 2025.

Le Trésorier,
Romain PHILIPPE

Le Président,
Raphaël GUENOT



Budget annuel examiné par les vérificateurs aux comptes lors de la réunion de la commission de contrôle des comptes réunie le 4 janvier 2025.

"Nous, Régis COROMINA et Didier FONTANIVE, vérificateurs aux comptes élus par l'assemblée générale de 2023, certifions avoir réalisé le contrôle des comptes de l'association OPEB pour l'année 2024 en date du 4 janvier 2025.

Nous avons vérifié que le rapport financier correspond aux informations des relevés bancaires et que la trésorerie est gérée de manière régulière.

Nous avons eu accès à tous les documents comptables liés à l'exercice écoulé, aux extraits de comptes bancaires, aux 220 factures originales justifiant toutes les dépenses, aux justificatifs des 98 lignes de recettes, au livre comptable, aux rapports financiers de 2023 et de 2024, au registre des sociétaires de 2024, aux formulaires d'adhésion et/ou de don de 2024, aux reçus fiscaux émis par l'association en 2024 ainsi qu'à la déclaration fiscale des dons émise en fin d'année par l'association.

Nous avons validé les écritures et les soldes comptables, et n'avons constaté aucune anomalie. Nous attestons que les dirigeants de l'association agissent à titre bénévole, sans indemnité ni avantage, et que la gestion de l'association est totalement désintéressée.

EN CONCLUSION, nous approuvons le rapport financier de 2024 et suggérons à l'assemblée générale de donner quitus au Trésorier pour sa gestion des comptes sur l'exercice 2024.

Le rapport financier est approuvé par la commission de contrôle des comptes et sera présenté à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 11 janvier 2025 pour approbation définitive.

Les vérificateurs aux comptes,

Régis COROMINA

Didier FONTANIVE



Rapport financier présenté et proposé à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire en date du 11 janvier 2025, au point numéro 2 de l'ordre du jour.

- Nombre de votants : 67
- POUR : 67
- ABSTENTION : 0
- CONTRE : 0



Le rapport financier est approuvé et adopté à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire et quitus est donné au Trésorier pour sa gestion de la trésorerie sur l'exercice écoulé. Le Trésorier est remercié pour le sérieux de son travail et son investissement bénévole à ce poste durant ces 5 dernières années.

Le Trésorier,
Romain PHILIPPE

Le Secrétaire,
Pierre VAUCHEROT

Le Président,
Raphaël GUENOT



EN ROUTE POUR  !

AVEC VOUS !



Site internet :
<https://opebbfc.wixsite.com/opebbfc>

Facebook :
Compte : Opeb Haute-Saône

Page : Organisation pour la
Préservation de l'Eau et de la
Biodiversité